

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Mélanie Couture](#)

<https://www.cadre21.org/membres/894a8e3cf2fd2e99a29f876a>

Date d'obtention : 2024-01-19 16:24:42

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Les étapes de la méthode sexto sont des questions qui va amener à faire un portrait juste de la situation en se basant sur des faits et non teinté de perceptions. De plus, comme tous les jeunes impliqués dans la situation vont répondre aux mêmes questions, cela apportera un éclairage juste, clair et sans zone grise. L'amorce permettra de mettre en contexte la situation, se représenter le point de départ de la situation de sextage. La nature permettra, par des questions, d'être capable de décrire les images partagées sans avoir à les regarder et de déterminer si c'est de la pornographie juvénile ou non. Les intentions de la personne qui a partagées les photos ainsi que celles de la personnes ayant reçues et ensuite partagée (ou pas) pourront aussi être clarifiées. Ensuite, le protocole permettra d'évaluer l'ampleur de la situation au niveau du partage de ces photos. Donc, de savoir si aucune, plusieurs ou énormément de personnes on reçus/partagés les photos. Tout ceci permettra de faire le portrait de l'implication de tous et leur rôle afin de déterminer la suite des actions à poser.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Après avoir consulté et analysé les 3 mises en situations, je constate que plusieurs scénarios de situations sont possibles. Dans la 1ère mise en situation, Meghan est en couple avec un garçon et lui partage une photo. Malgré ce contexte où il n'y a pas d'acte malveillant mais plutôt impulsif, les étapes de confisquer le cellulaire et contacter le service de police est aussi important que dans des situations plus graves afin de protéger l'intégrité de la jeune. Dans le 2e cas, malgré qu'il n'y avait pas de présence de pornographie juvénile au départ, la méthode Sexto prend en compte que la jeune n'est pas à l'aise d'avoir partagé ce type de photo. Les interventions suite à l'évaluation permettent de respecter son intégrité en se basant sur les règles de l'établissement. Aussi, je retiens que lorsqu'on suit bien la démarche et les grilles d'évaluation, l'analyse de la situation nous porte vers des interventions claires et précises. Continuons avec le 3e cas où c'est le père d'un jeune qui dénonce une situation mais qui ne possède pas les informations nécessaires indiquant qu'il y a des répercussions au niveau de l'école. Par la suite, Nicolas collabore de lui-même et énonce les faits. Cette situation, selon les faits recueillis demande de prendre le temps de rencontrer toutes les personnes impliquées afin de faire le portrait et comprendre l'étendu. Ce dernier scénario me fait comprendre l'importance d'agir rapidement mais en étant capable d'avoir le portrait le plus juste possible. Nous agissons pour protéger un jeune du cauchemar que peut être que des photos de la sorte circulent et des accusations qui pourraient être posées si la situation n'est pas arrêtée rapidement.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

L'étape la plus délicate selon moi est celle de l'évaluation. Plus précisément, lorsque des questions sont posées sur la nature des photos. Je crois qu'il est primordial, au tout début de la démarche, de rassurer le jeune, le mettre en confiance et lui nommer et démontrer qu'il n'y a aucun jugement de notre part. Ceci permettra au jeune de se sentir plus à l'aise afin de décrire des images très personnelles et intimes. Donc, tout le contact à prime à bord avec le jeune avant d'en arriver à cette étape est d'une grande importance afin qu'il puisse décrire le plus clairement possible et surtout de nommer la réalité en lien avec la nature des photos.